

**AGENCEMENT SYNTAXIQUE, ORDRE DES MOTS ET EFFET
STYLISTIQUE
LE DEFI DE LA TRADUCTION¹**

Abstract: *In this paper, we seek to discuss-within a contrastive perspective (French vs Arabic) - some stylistic effects closely linked to the problem of word order and the ensuing difficulties in translating from one language to another. We tend to demonstrate that-despite the differential regularities of languages-it is still possible to account for the rhetorical and textual functions of certain stylistic procedures such as fronting, ellipsis... that are seldom compromised by translators.*

Key words: *translation, ellipsis, word order, stylistic effect.*

0-Introduction

Interroger la question du style du point de vue du traducteur, tel est le cadre général dans lequel s'inscrit cet article. Il ne fait pas de doute que l'ordre des mots, l'agencement syntaxique sont, dans les écrits littéraires surtout, étroitement liés à la visée de l'auteur qui, en optant pour telle ou telle structure, cherche non seulement à informer mais aussi à mettre en valeur le contenu de sa pensée. Ainsi, pour des raisons d'expressivité le locuteur peut jouer sur la place de certains éléments dans la phrase. Ce phénomène constitue une véritable difficulté pour le traducteur. Ce dernier, est-il tenu de prendre en considération ces écarts, de percevoir leur effet de sens ? Car, si cet aspect, c'est-à-dire l'effet stylistique qui en résulte, et qui n'est pas toujours perceptible du premier coup, n'est pas pris en considération, il y a certes le risque d'occulter, lors de la traduction, certaines composantes du sens. Le traducteur doit donc, par souci de fidélité, essayer de trouver la forme ou la structure qui rendent le mieux possible la valeur stylistique du texte original : tâche complexe, certes, car dans ce parcours du texte source au texte cible, plusieurs paramètres sont à prendre en compte. Ces paramètres concernent les contraintes sur les termes étudiés, leur contiguïté par rapport aux syntagmes auxquels ils se rattachent. De plus, il est certes évident que la traduction ne peut être une simple transposition mais la recherche d'une équivalence sémantique, ce qui implique que des structures différentes pourraient servir à exprimer la même idée. Il s'agit d'une façon générale, « après avoir, par l'analyse, trouvé les diverses valeurs stylistiques portées par les traits du texte original, de trouver dans la langue réceptrice un

¹ **Chokri RHIBI**, Université de Gabès, Tunisie.
rhibi_chokri@yahoo.fr

système également efficace qui remplira la même fonction, le degré de ressemblance formelle devient à ce point de vue absolument secondaire» (Charles.R.Taber, 1972 :63)

Les paramètres d'ordre syntaxique sont parfois déterminants en matière de traduction. Cela ne veut pas dire que, pour traduire le même sens, il faut que les structures syntaxiques relatives aux deux systèmes linguistiques soient identiques. C'est là une tâche irréalisable surtout s'il s'agit de comparer des langues qui ne sont pas voisines. Il nous semble que l'étude de l'ordre des mots dans l'énoncé et l'identification de l'effet de sens que cela produit nous amènerait, dans une seconde étape, à rechercher dans la langue cible la structure adéquate susceptible de traduire le même sens malgré les divergences observables au niveau de la disposition des termes propre à chaque système linguistique.

Dans cet article, notre objectif est de montrer, à travers l'examen de quelques exemples extraits d'œuvres de romanciers français et de leur traduction en arabe, certaines divergences stylistiques et expressives entre le français et l'arabe. Nous nous intéresserons, entre autres, au phénomène de l'antéposition de l'adjectif et à la charge subjective qu'il peut véhiculer quand il est antéposé et aux difficultés que pose sa traduction en arabe, langue où l'adjectif ne peut être, dans la majorité des cas, que postposé.

1-Agencement syntaxique et effet stylistique :

L'examen de la position de certains termes qui gravitent autour du nom et plus particulièrement de l'adjectif, révèle qu'il est difficile, dans le cadre d'une approche typologique, d'ignorer la dimension expressive étroitement liée d'une façon générale à la problématique de l'ordre des mots. Autrement dit, la distribution de ces constructions est certes régie par des contraintes syntaxiques, sémantiques, voire même morphologiques, mais au delà de ces contraintes, nous pouvons souvent constater que la position de ces constructions dépend également d'un choix de la part du locuteur. Dans le cadre de cet article, notre recherche se limite à l'examen de la position de certains éléments que nous avons appelés *des satellites du nom* et que d'autres linguistes considèrent comme des caractérisants. Notre objectif est d'étudier des cas où le syntagme nominal comporte un seul caractérisant. En d'autres termes, nous laisserons de côté les cas qui comportent une *caractérisation multiple*, qui ont fait l'objet de nombreuses études (Merten, Pascaline, (2005), Wilmet (2003)) qui sont des constructions beaucoup plus complexes et qui nécessitent un examen plus approfondi, surtout dans certaines langues comme l'arabe.

Ainsi, en français, certains adjectifs antéposés se trouvent dotés d'une charge émotive voire même d'une certaine expressivité. Cette valeur est donc étroitement liée à leur position. En effet, et selon Blinkenberg, A (1933 :54) « un grand nombre d'adjectifs possèdent, antéposés, en plus de leur sens plus ou moins abstrait, simplifié, généralisé, un accent émotif particulièrement fort ». D'ailleurs, certains écrivains avouent qu'ils étaient souvent préoccupés par ce travail sur la langue étroitement lié à la question du style. En effet, « Dans sa lettre à Balzac, Stendhal écrivait « Parfois je réfléchis pendant un quart d'heure avant de mettre l'adjectif avant ou après le substantif » (Reiner, 1968).

Cependant, il faut tout de même reconnaître qu'il existe des adjectifs qui, même antéposés, ne véhiculent pas de charge émotive. Pour mettre en valeur ce lien étroit qui puisse exister entre antéposition et expressivité, surtout dans les écrits littéraires, nous nous proposons d'examiner l'exemple suivant :

(1) Une *intolérable* fatigue l'accablait, et elle arriva chez elle hébétée, découragée, presque endormie. (*Madame Bovary* : p.388)

(1') wa istabada bihā ta'abun *la qibala lahā bihi*. Wa balāḡat dārahā muṣatatan, hāiratan, takādu an takōna nāimatan. (p.232)

La comparaison des deux SN (*intolérable* fatigue/ fatigue *intolérable*) laisse voir d'abord une différence de registres de langue (littéraire, soutenu vs courant), mais, dans le premier SN, l'antéposition semble être recherchée et constitue en quelque sorte un écart par rapport à la norme selon laquelle le nombre de syllabes est l'un des critères qui détermine la place de l'adjectif.

Par ailleurs, l'expressivité ou la valeur appréciative qui résulte de l'antéposition de l'adjectif, ne peuvent être envisagées de la même façon en arabe, car, dans cette langue, l'adjectif ne peut être que postposé.

Dès lors se pose la question de compenser cet effet stylistique du texte de départ. Ces faits sont-ils négligés des traducteurs ? Sinon quelles sont les solutions que ces derniers adoptent pour rendre compte de certaines valeurs inhérentes à l'ordre A+N ? L'examen de la traduction de certains textes littéraires nous a montré que dans la pratique, les traducteurs ne tiennent pas compte parfois de ces détails de taille (cf. exemple (2))

Sans tenir compte des contraintes qui pèsent sur l'antéposition de l'adjectif, nous pensons que la volonté de rendre compte d'un effet stylistique dans deux langues

par le même procédé n'est pas toujours possible et peut même dans certains cas aboutir à un texte incongru dans la langue d'arrivée.

Nous laissons de côté les cas de variations sémantiques de l'adjectif selon qu'il est antéposé ou postposé comme dans les suites *grand homme/homme grand* car cette variation peut être rendue en arabe non par le jeu sur la position mais par d'autres procédés. Le phénomène qui mérite qu'on s'y arrête concerne les adjectifs qui, en changeant de place ne changent pas le sens du syntagme nominal, mais témoignent de la présence d'un énonciateur qui s'implique ou non dans son discours. Il s'agit là de la dimension énonciative de la place de l'adjectif. Nous ne voyons pas de différence sémantique entre :

Une *intolérable* fatigue l'accablait /Une fatigue *intolérable* l'accablait

Les motivations d'un tel choix dans l'ordre des mots sont à rechercher sur le plan énonciatif. Et c'est là croyons-nous, l'une des difficultés que peut rencontrer un traducteur soucieux de rendre compte de ces nuances. Quels sont les moyens susceptibles d'assurer la prise en compte de cette dimension expressive lors du passage du français vers l'arabe ? Si nous avons à traduire cet exemple sans rendre compte de la dimension expressive liée à l'antéposition de l'adjectif, nous obtenons l'énoncé traduit suivant :

Une *intolérable* fatigue l'accablait= ta^cabun *la yuhtamal*
(litt.une fatigue *non supportable*)

Cependant, nous pensons que le traducteur, n'ayant pas opté pour cette traduction, était conscient de cette nuance. Le terme qu'il a proposé nous semble plus adéquat :

intolérable fatigue= ta^cabun *la qibala lahā bihi*

Le syntagme supposé être l'équivalent de *intolérable* est en quelque sorte une collocation qui traduit l'idée que cette fatigue est insupportable et que le personnage ne peut en aucun cas la supporter. Ainsi l'idée d'intensité, ou plutôt d'insistance et de mise en relief qui est due en français à l'antéposition est mise en valeur, en arabe, langue où l'adjectif ne peut être que postposé, par le choix d'un syntagme dont l'idée d'intensité est l'un de ses traits sémantiques.

2-Autres procédés : symétrie, parallélisme et ellipse

D'autre part, dans d'autres configurations, certaines combinaisons, relativement fréquentes dans les écrits littéraires, sont assez remarquables dans la

excluent toute sorte d'affections. Ainsi, ce réseau de correspondances entre ces termes, ne doit pas, nous semble-il être négligé lors de la traduction, bien évidemment si la langue d'arrivée le permet.

En conséquence, les fonctions rhétoriques et textuelles de ce procédé sont occasionnellement compromises par les traducteurs. Pour garder ce parallélisme ou cette symétrie (nom+adj/adj+nom), nous proposons de choisir parmi les équivalents correspondant à *éternel* celui qui admet l'antéposition en arabe. Dans ce cas, au lieu de traduire *éternel* par *abadi*, qui ne peut être antéposé, nous proposons un autre terme qui admet l'antéposition et qui traduit à peu près le même sens :

l'éternel isolement=daymumati (durée éternelle) ⁶uzlatiha (isolement)

En optant pour ce choix nous aurons gardé la même symétrie recherchée par l'auteur et approximativement le même contenu sémantique. Cela n'implique pas qu'il faut à tout prix accorder une grande importance à la problématique de l'ordre des mots, mais nous pensons que c'est une composante importante qu'il faut prendre en considération dans la mesure du possible. Cela dépend certes de la langue étudiée. D'ailleurs, parallèlement à la question de l'ordre des mots, il a certes, d'autres phénomènes qui méritent d'être examinés. Considérons pour cela l'exemple suivant que nous introduisons pour confirmer l'idée que la négligence de la structure syntaxique et notamment de l'agencement des termes dans la phrase, de l'ellipse, et de bien d'autres phénomènes ne sont pas le produit d'un choix arbitraire surtout dans les textes littéraires.

a) -Les armes au matin sont belles et la mer. (S. J. Perse)¹

a') - *Beautiful* are bright weapons in the morning and behind us the sea is fair
(Traduction.de T. S. Eliot)

a'')- Weapons by morning are lovely and the sea (Traduction.de Little)

b'-al'aslihatu Zamīlatun fī ssabōḥi wa Zamīlun huwa lbaḥru]
(litt. les armes belles dans le matin et beau lui la mer)
(Traductionde Louati 1985: 103)

¹-Cet exemple et ses traductions sont cités par N.Radhouane dans «Saint-John Perse : le paradoxe de l'hermétisme et de la traductibilité », *Meta*, XLV, 3, 2000.

b'')-al'asliḥatu wa lbaḥru Zamīlatun fi ssabāḥi] (Traduction de Adonis 1978)
(litt. Les armes et la mer beaux dans le matin)

Le phénomène de l'ellipse est pris en compte seulement dans la traduction anglaise (a''). Ainsi, qu'il s'agisse de la distribution des *satellites* du nom ou d'autres phénomènes affectant la structure syntaxique, le passage d'une langue à l'autre se passe rarement sans pertes stylistiques. Il est vrai que, dans certains cas, il est difficile (sinon impossible) de traduire un effet stylistique bien particulier, mais cela ne doit pas constituer un obstacle à la recherche des moyens qui puissent permettre au traducteur littéraire de rendre compte du sens de l'énoncé qu'il traduit, au moins partiellement.

Pendant, nous ne pouvons que reconnaître qu'il existe des régularités différentielles (et c'est même évident) des deux langues, notamment le français et l'arabe et que tout traducteur doit prendre en considération lors de toute traduction effectuée dans les deux sens.

3-Le cas de virgule et la prédication seconde

Nous pouvons certes multiplier les exemples qui prouvent que lors de la traduction, certains critères tels que la notion de prédication seconde, la ponctuation, notamment la virgule, ne sont pas souvent pris en considération par le traducteur. En effet, dans un exemple comme :

-(3)-(Elle ne put s'empêcher de sourire, et) elle s'endormit *l'âme remplie d'un enchantement nouveau*. (*Madame Bovary* : p.146)

la construction absolue est directement liée au verbe et n'est donc pas détachée. Ce mode de rattachement aurait pu être conçu autrement comme dans (3') et (3'') :

-(3') - (Elle ne put s'empêcher de sourire, et) elle s'endormit, *l'âme remplie d'un enchantement nouveau*

-(3'') - (Elle ne put s'empêcher de sourire, et) l'âme remplie d'un enchantement nouveau, elle s'endormit

Les transformations qu'on a fait subir à (3) ne sont pas sans effet sur l'interprétation globale de l'énoncé. En effet, la construction absolue liée dans (3) peut être considérée comme un élément rhématique et donc comme le noyau informatif. D'ailleurs, elle peut constituer un noyau (ou un syntagme) sur lequel porte une interrogation comme (comment s'est-elle endormie ?). Ce test confirme que cette construction liée a le statut d'un rhème dans ce type de construction. De plus, il est possible d'appliquer sans difficulté, à cet énoncé, la modalité interrogative et nous obtenons :

-S'est-elle endormie l'âme remplie d'un enchantement nouveau ?

Contrairement à l'exemple (3) les énoncés (3') et (3'') ne peuvent subir le même traitement. D'abord, l'interprétation des constructions absolues détachées comporte une certaine nuance causale qui est surtout perceptible avec l'antéposition : (c'est parce qu'elle avait l'âme remplie d'un enchantement nouveau qu'elle s'est endormie.). De plus, la transformation interrogative donnerait un énoncé inacceptable ou du moins peu naturel :

- ?? S'est-elle endormie, l'âme remplie d'un enchantement nouveau ?

Cela implique qu'avec le détachement, la construction absolue constitue une prédication seconde.

A partir de toutes ces données, nous pouvons postuler que dans la traduction des constructions absolues, nous devons tenir compte du mode de rattachement d'une part et de l'ordre des éléments contenus dans ces constructions d'autre part, car ces faits syntaxiques ont certes une incidence remarquable sur le sens. Considérons pour cela la traduction de l'énoncé (3) :

(3)-(Elle ne put s'empêcher de sourire, et) elle s'endormit l'âme remplie d'un enchantement nouveau.

(3a)-wa lam tatamālak an ibtasamat, wa nāmat wa nafsuhā muf'camatun bi lawnin mina 'l 'gibṭati žadīdun 'calajhā (p.94)

Dans l'exemple traduit, la construction est conforme au schéma suivant : « wa + SN » où la particule (wa/et) marque la limite entre les deux prédications. En effet, selon la grammaire traditionnelle arabe, il est dit que :

« wa idā qolta (...) ra'ajtu zaydan wa sajfuhu 'cala katifihi, kāna 'lma'cnā 'calā an-naka bada'ta, fa atbat-ta (...) 'a w-walan ar-ru'jata tum-ma ista'nafta habaran wa ibtada'ta itbātan tānijan... likawni 'seyfi 'calā katifihi. Wa lam-mā kāna alma'cnā 'calā isti'nāfi al itbāti iḥṭī'a ilā mā jarbiṭu alžumlata al'ūla bi atānijati fa 'ī'a bil wāwi kamā 'ī'a biha fi qawlika (...) « al'cilmu ḥasanun wa alžahlu qabīḥun ». Wa tasmijatuna laḥā « wāw alḥāl » la juhrižuha calā an takōna mužtalabatan liḍam-mi žumlata ilā žumlata... »

(Al'žuržāni.A, Dalā'ilu l'icžāzi fi 'cilmu 'lma'cāni.p165)

Nous nous proposons de traduire cette séquence comme suit :

« Et si tu dis (...) : ra'ajtu zajdan wa sejfuhu 'cala katifihi [(litté. Ai vu je Zajd et épée son sur épaule son / j'ai vu Zajd l'épée sur l'épaule)], le sens implique que tu as entamé une prédication et tu as commencé par affirmer la vue (de Zajd) puis tu as enchaîné et tu as introduit une deuxième prédication renfermant l'idée que l'épée est sur son épaule. Et puisque le sens implique qu'il y a enchaînement sur la

prédication première, on a eu besoin d'un élément pouvant assurer la coordination entre la première et la deuxième proposition. On a recours alors au « wa/ et), souvent utilisé dans des séquences comme :

- « Al'cilmu ḥasanun wa al'žahlu qabīhun.»
(litt. La science bénéfique et l'ignorance détestable)
- La science est bénéfique et l'ignorance est détestable

Le rôle de cette « particule » (wa/et) est celui qu'on lui reconnaît dans d'autres emplois et qui consiste à coordonner deux propositions.

De plus, nous ne pouvons ignorer que l'emploi du (wa/et) témoigne de l'intention du locuteur qui veut séparer les deux prédications. Son absence implique qu'il ne s'agit que d'une seule prédication. Ainsi l'emploi de cette particule et son importance dans l'interprétation des énoncés rappelle le fonctionnement de la virgule en français, car nous ne pouvons interpréter comme nous l'avons vu précédemment, de la même façon, les deux énoncés suivants, selon que la construction absolue est liée ou non.

- Elle s'endormit, l'âme remplie d'un enchantement nouveau.
- Elle s'endormit l'âme remplie d'un enchantement nouveau.

D'ailleurs, ces constructions, qui, selon leurs modes de rattachement, constituent une prédication seconde, sont clairement définies dans la tradition grammaticale arabe :

« ... toute phrase qui assume la fonction de ḥāl (ce qui correspond en français, à l'attribut et à l'apposition) et qui ne comporte pas le et prouve que tu as voulu rattacher son verbe (ou une expression équivalente au verbe) au verbe de la première proposition pour en faire une seule prédication. Et toute phrase employée comme ḥāl et nécessite, par contre, le et prouve que tu enchaînes, par le biais de ce et sur une deuxième prédication et que tu n'as nullement l'intention d'intégrer la deuxième phrase dans la prédication principale»

(Al'žuržāni.A, Dalā'ilu l'icžāzi fī 'cilmī 'lma'cāni.P.P.164-165)

Il est donc très remarquable que le syntagme l'âme remplie d'un enchantement nouveau, directement lié en français ne constitue pas une prédication seconde. Cependant, traduit en arabe, il constitue bel et bien une prédication seconde. Ainsi le mode de rattachement et son équivalent en arabe ont été négligés par le traducteur. Du coup, ignorer les propriétés syntaxiques de certaines constructions ne peut être sans effet sur l'interprétation des énoncés traduits.

4-Conclusion

Les exemples de ce type peuvent certes être multipliés, mais nous pensons que pour rendre compte des effets stylistiques étroitement liés à l'agencement syntaxique et à d'autres procédés apparentés, le traducteur est amené dans une première étape à identifier l'effet en question et dans une seconde étape à en rendre compte par des moyens qui peuvent varier d'une langue à l'autre. Cela suppose certes une bonne connaissance des subtilités et des nuances propres à chaque langue. Prendre en compte les observations sur l'ordre des mots dans le passage d'une langue à l'autre, ne peut que contribuer à l'amélioration de la qualité de la traduction littéraire.

Enfin, nous ne croyons pas, comme le pensent certains linguistes qu'« une langue est spécifique et il est vain de croire qu'on peut trouver dans une autre ses équivalents exacts ? »¹

Bibliographie

- Alžuržāni, A., 1951, *Dalā 'ilu 'r'zāz fi 'ilmi 'lma'āni*. Beyrou, Liban. Dār alma'rifa.
- Blinkenberg, A., 1928, *L'ordre des mots en français moderne* 2 volumes, Copenhague, Dunskaard.
- Bohas, G., Guillaume, J-P., Kouloughli, D., 1989, « L'analyse linguistique dans la tradition arabe », in S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.
- Fessi Fehri, A., 1982, *Linguistique arabe, forme et interprétation*, Rabat, Maroc. Publications de la faculté des lettres et sciences humaines.
- Fessi Fehri, A., 1999, *Arabic modifying adjectives and DP structures*. *Studia Linguistica* 53.
- Fessi Fehri, A., 2000, *Al-lis ānij āt wa'l-lu ġatu' al carabijatu*. Tome I et II, 4eme édition, Maroc.
- Guillau, J-P., 1992, « Le statut de l'adjectif dans la tradition grammaticale arabe », *Histoire Epistémologie Langage*, Tome 14, Fascicule I, Presses Universitaires de Vincennes, St. Denis.
- Flaubert, G., *Madame Bovary*, 1998, Traduction arabe de Helmi.Mourad.Beyrou.
- Guillemin-Flescher, J., 1981, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : problèmes de traduction*, Paris, Editions Ophrys.
- Guillemin-Flescher J., 1992, *Linguistique contrastive et traduction* (tome 1, 2, 3, 4, et5), Paris, Edition Ophrys.
- Hassan, Abbas., 1987, *An-na ḥwu alw āfi*, 4 volumes, 8eme édition. Le Caire, Dar al ma'ārif.
- Merten, Pascaline., 2005, *La caractérisation multiple en français. Description, comparaison avec d'autres langues et formalisation XML*. Université Libre de Bruxelles.
- Radhouane, N., 2000, «Saint-John Perse: le paradoxe de l'hermétisme et de la traductibilité », *Meta*, XLV, 3.
- Reiner, E., 1968, *La place de l'adjectif épithète en français*, Wien- Stuttgart, Braumüller.

¹ Cf. Etienne Tiffou, "des distorsions de base dans la traduction" dans *Meta*, XXXIX, 2, 1994

Studii de gramatică contrastivă

- Rhibi, C., 2009, *Les satellites du nom en français et en arabe : étude de syntaxe comparative*. Thèse de doctorat. Université de la Manouba, Tunisie.
- Rhibi, C., 2010, « Linguistique contrastive et traduction. L'épithète et sa traduction en arabe », in *Studii de gramatică contrastivă* n°. 13, Pitesti, Presses Universitaires de Pitesti.
- Romain, A., 1981, *Théorie et pratique de la traduction littéraire du français à l'arabe*. Paris, Klincksiek.
- Taber., Charles., R, 1972, Traduire le sens traduire le style, in *Langages* n° 28. Paris, Armand Colin.
- Tiffou, T., 1994, « Des distorsions de base dans la traduction », dans *Meta*, XXXIX, 2.
- Wilmet, M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3e éd. Bruxelles, Duculot.